

Réunion du Comité Directeur Coreg Bourgogne Franche-Comté du 4 mars 2017 à Dole (39)

- Compte rendu de la réunion FFCT/COREG du 28 Janvier 2017
- Préparation du Critérium Régional du Jeune Cyclo du 29 Avril 2017 à Auxonne
- Demande de subvention 2017 : CNDS, Conseil Régional
- Mise en place Equipe Technique Régionale (ETR)
- Courriers reçus
- Interventions des différentes commissions
 - ° Jeunes (Jacques TOUSTOU)
 - ° Formation (Jacques TOUSTOU)
 - ° Sécurité (Jean-Pierre COLLIN)
 - ° Vtt et Sport Nature (Gilbert LONJARET)
 - ° Vélo routes- Voies vertes, Tourisme (Gilles PARGAUD)
 - ° Médical (Yann LONJARET)
 - ° Informatique - Communication (Sylvain MARAUX)
 - ° Féminine (MC Champy)
- Finances de la Ligue (Christian JOLY)
- Questions diverses.

Gilles PARGAUD nous accueille et la réunion commence à 10h15

Présents :

CHAMPY Marie-Christine,
PARGAUD Gilles, BROUSSE Jean-Marie, MARAUX Sylvain, JOLY Christian,
LONJARET Yann, SICOLO Jean-René, TOUSTOU Jacques, JOURDOIS Eric, CATY Daniel, COLLIN Jean-Pierre,
DUCRET Jean-Noël (CODEP71), VIENNET Jean-Louis (CODEP25).

Excusés : BLUZAT Yves, LAVILLE Bernard, LONJARET Gilbert, ROUGET Jacques (Codep21)
représenté par Yann Lonjaret, TRIMAILLE Jean-Michel (CODEP70), DENIS François
(CODEP90) représenté par Sylvain Maraux

Compte rendu réunion Comité Directeur FFCT-COREG : Y étaient présents, Sylvain Maraux, vice-président COREG, Jean-Marie BROUSSE, vice-président et élu fédéral.

Quels points développés : le compte rendu entier est consultable sur l'espace fédéral onglet 'gestion documentaire'.

- Rôle des Coreg
- Action tourisme – VTT (villes et territoires vélo touristiques)
- Les différents types de licences pour 2018
- La communication au sein de la fédération
- Les grandes organisations : SNEJ, Critérium régional
- Les actions dans le domaine du sport santé
- Mise en place des ETR
- Finances et évolution des ristournes

Critérium Régional du Jeune Cyclo du 29 Avril 2017 à Auxonne (responsable MC Champy avec J Toustou 'délégué jeunes').

A ce jour nous avons quelques dates de critères départementaux soit :

- Côte d'or 26 mars 2017
- Saône et Loire le 8 avril 2017
- Nièvre le 11 mars 2017
- Yonne (pas de jeunes)
- Doubs ??
- Jura ??
- Haute Saône ??
- Territoire de Belfort ??

Merci de nous informer de vos dates et résultats le plus tôt possible, ceci pour la sélection au critérium régional. Ainsi il vous sera envoyé un bulletin d'inscription pour l'arrivée de la veille, convocation et repas.

Subventions 2017 : CNDS, Conseil Régional : Gilles Pargaud ainsi que le trésorier Christian Joly et Jacques Toustou se rencontrent le jeudi 9 mars 2017 pour affiner tout cela.

Mise en place Equipe Technique Régionale (ETR) : L'ETR est la structure chargée de la mise en œuvre de la politique sportive définie par le COREG. L'ETR doit assurer la déclinaison territoriale des objectifs partagés entre la Fédération et l'Etat. L'ETR doit appliquer les directives techniques nationales
L'ETR doit organiser la formation continue des cadres de la discipline

Son plan d'action devra respecter les objectifs suivants :

- Promotion du sport pour le plus grand nombre en favorisant la pratique en club, en diversifiant les pratiquants et en promouvant les valeurs citoyennes du sport;
- Prévention par le sport et protection des sportifs en promouvant le sport comme facteur de santé et en renforçant l'éthique dans le sport;
- Promotion des métiers du sport en adaptant l'offre à l'évolution des pratiques, en formant les encadrants bénévoles et professionnels en veillant à la qualité des contenus

Elle doit être mise en place pour septembre 2017, avec l'aide du DTN. Le Coreg désigne un coordonnateur soit Jean-Michel DUQUESNE, instructeur, (le coordonnateur peut-être un bénévole titulaire de la qualification d'Instructeur, par dérogation exceptionnelle il peut être un Moniteur). Celui-ci constituera l'équipe à l'aide de moyens humains identifiés au sein du COREG, il élaborera un calendrier de travail, il suivra la mise en œuvre des actions, il coordonnera les interventions des membres. Le coordonnateur n'est pas un élu du COREG. C'est l'animateur de l'ETR

Font partie de l'ETR des membres titulaires d'un diplôme d'éducateur fédéral. Sont membres de droit de l'ETR le DR Formation (Jacques Toustou), le DR Jeune, le DR Sécurité.

De mai à Juillet il faudra donc désigner le coordonnateur, l'élu référent et les membres.

En septembre sera finalisé le plan d'actions de l'ETR qui sera validé par la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

Dans les prochains mois, nous aurons ensemble une discussion pour établir une liste des éducateurs (volontaires et en fonction de leurs compétences) pour proposition au Comité directeur du COREG. Pour le moment, en fonction des contacts déjà établis avec les CODEP, il convient donc de déterminer les personnes compétentes dans les divers domaines d'intervention sur le terrain.

Je vais donc rédiger un courrier pour les informer et prendre en compte leur demande de compétences pour les postes à pourvoir. Il est préférable que l'ensemble des structures aient l'information avec le timbre du COREG par le responsable formation.

LES COMMISSIONS

- FORMATION : (*J Toustou*)

Rencontre du 9 Février 2017 avec le CODEP 71

Le CODEP a une nouvelle responsable « Formation » en la personne d'Hélène PONCEBLANC.

Nous avons convenus de travailler ensemble sur des formations « in situ » à l'adresse des clubs. Objectif stage « animateurs » mais aussi « initiateurs ».

Le CODEP possède (sauf erreur de dernière minute) 20 animateurs dont 2 n'ont pas repris leur licence au 28 février 2017 et dont 2 sont dans un club ayant une Ecole cyclo.

Côté **Initiateurs** (VTT & Route) on en dénombre 14 dont 3 n'ont pas repris de licence au 28 février et 6 sont en Ecole Cyclo.

Côté **Moniteurs** (Route VTT et Adultes) on en dénombre 8 dont 1 n'a pas repris sa licence au 28 février et 5 sont en Ecole Cyclo

A noter l'arrivée d'un nouveau club le VELO CLUB BRESSE NORD qui a ouvert un « Point Accueil Jeunes »

Rencontre du 28 Février 2017 avec le CODEP 90

Le CODEP 90 vient de se constituer et aucun licencié ne s'est proposé pour s'occuper des Jeunes et de la Formation.

J'ai évoqué avec eux leur activité autour de l'Association « Balisage 90 » avec la mise en place de parcours pédestre-équestre- vététiste autour de Belfort, activité qui pourrait être utilisée pour attirer des « jeunes ». Des sorties VTT avec des jeunes sont envisagées, mais leur initiateur a besoin de connaître la réglementation au niveau de l'encadrement avant de se lancer pleinement.

J'ai proposé que les Présidents des deux clubs invitent leurs adhérents à suivre la formation Animateur que je suis prêt à assurer sur place au moment convenant le mieux.

J'ai invité les 5 Animateurs à envisager d'acquérir la compétence « Initiateur » selon un planning à leur convenance établi à partir d'un questionnaire.

J'ai noté que l'équipe est très dynamique...le travail fait par les licenciés et les structures autour de « Toutes à Strasbourg » prouve qu'il existe une vraie dynamique qui se doit d' être matérialisée par l'officialisation de « compétences »

Remise à jour du fichier cadre « Bourgogne-Franche Comté »

Après extractions des cadres à partir du fichier fédéral, il est apparu que sur les 260 cadres (toutes spécialisations confondues) 175 fiches étaient à modifier. Soit la spécialité était indiquée deux ou trois fois générant autant de fiches, soit les recyclages n'ayant pas été fait un certain nombre d'Initiateurs (27) et de Moniteurs (12) ont été ramenés Animateurs.

Sur 49 Moniteurs 19 officient en Ecole Cyclo, sur 72 Initiateurs 26 et sur 139 Animateurs 30. Au total la Formation a permis de créer 260 « cadres » dont 185 sont restés des licenciés « basiques ».

J'ai donc envoyé à tous les Présidents de CODEP un fichier mis à jour mais je sais qu'il y a des données erronées et je compte sur les uns et les autres pour éliminer toutes fausses informations.

Objectif « Formation »

Pour les 4 années à venir, je compte m'associer aux CODEP pour développer les formations d'Animateurs, puis d'Initiateurs et de Moniteurs en étroite liaison avec les clubs demandeurs autour des mairies, écoles, collèges, Associations Parents d'Elèves avec comme objectif soit un

Point Accueil « Jeunes », soit une « Vélo Ecole » chaque année dans chacun des CODEP en s'appuyant sur les « cadres » en exercice

- JEUNES : (J Toustou)

La réunion des délégués régionaux Sphère Jeunesse a eu lieu à Paris les 24 et 25 février 2017, j'ai participé.

Ce sont 13 délégués désormais chargés des animations Jeunes dans les nouveaux COREG. Ils seront membres de droit des nouveaux ETR

Rappel des missions des DRJ :

- Valider les agréments des écoles de cyclotourisme;
- Réaliser les dossiers d'inscription à la SNEJ
- Organiser des rencontres et des réunions avec les DDJ
- Etre en contact avec les Ecoles cyclos.
- Gérer les carnets du Challenge de septembre à août (année scolaire)
- Promouvoir les PAJ et les Ecoles;
- Organiser le criterium Régional,
- Organiser des rencontres Inter Ecoles;
- Organiser des séjours.

CRITERIUM REGIONAL

Suggestion du DRJ intérimaire. Compte tenu que le Challenge des Ecoles Cyclos est comptabilisé de septembre à août, je propose que les critères départementaux aient lieu en octobre permettant ainsi l'organisation des Régionaux au Printemps dans un calendrier ne venant pas buter sur les nombreux « ponts » de Mai

ECOLES

Entre 2012 et 2016 le nombre des Ecoles cyclo au niveau national est passé de 298 à 336. Depuis janvier 2017, 6 nouvelles écoles ont vu le jour. Les effectifs sont passés de 7623 jeunes à 9104. 8 CODEP n'ont pas d'Ecole.

Les Points Accueil Jeunes sont passés de 12 à 70 (72 fin février)

En 2016 ce sont 23 écoles qui ont vu le jour dont 9 sont issues de « Points d'Accueil Jeunes » La Région Bourgogne Franche Comté a vu disparaître deux Ecoles cyclos : Quétigny et Urzy

Chaque Ecole qui a envoyé son carnet s'est vue verser une subvention arrivée directement sur le compte licence.

PROMOTION LOISIRS JEUNES : 6658 jeunes et 1433 encadrants ont profité de ce dispositif.

Sur 279 dossiers 234 ont aboutis. 87460 euros ont été consacrés à ces projets soit 373 euros par projet. Les projets ont concerné 28 jeunes par séjour et 6 encadrants. La durée totale de ces séjours a été de 903 jours soit 4 jours en moyenne par projet.

SNEJ : Elle aura lieu du 8 au 16 juillet 2017 à Châtellerauld (86).

Les inscriptions jeunes et actes de candidatures pour encadrement sont envoyés. Aucun dossier ne sera pris après les dates fixées du retour.

CNER : Il se déroulera à Aix en Provence du 27 au 29 Octobre 2017

LES « CHERUBINS » Il existe un « Facebook » autour de ce dispositif qui permet d'ouvrir notre activité vers les familles. Les concentrations de « Chérubins » doivent être une activité des COREG.

Rappel 2017 :

- Critérium régional rte et Vtt le 29 avril 2017 (accueil possible la veille)
- SNEJ à Châtellerauld (86) du 8 au 16 juillet 2017 responsables Jacques Toustou et Dominique LACROIX, tarif du séjour fixé à 280 € par jeune
- Rassemblement 'jeunes' COREG et CRER (concours régional d'éducation routière) les 16 et 17 septembre 2017 projet à Pouilly en Auxois (21)
- CNER à Aix en Provence du 27 au 29 octobre 2017

Dominique LACROIX, moniteur, responsable de l'école cyclo de St Parize le Chatel (58) entre comme membre à la commission 'jeunes'.

- SECURITE : (JP Collin)

- Un article est paru dans la revue Cyclotourisme à propos d'une action menée avec succès par les Cyclotouristes Vésuliens en 2016 en vue d'obtenir une modification du revêtement d'une passerelle sur la Saône. La démarche utilisée pourrait servir d'exemple aux différents délégués sécurité pour leurs démarches auprès des autorités.

- Une compilation des statistiques des déclarations d'accidents entre 2014 et 2016 en Bourgogne et en Franche Comté a été effectuée dans le but de créer une base suffisamment renseignée de comparaison d'évolution avec les déclarations de 2017 dans la grande région. Ces statistiques globales ont été communiquées au Comité Directeur afin que celui-ci autorise la parution d'un court article à ce sujet sur le site du Coreg.

- Une déféctuosité est apparue dans l'accès aux statistiques accidents 2017. Suite à une demande de renseignements adressée de notre part au délégué national, un identifiant et un mot de passe conformes ont été reçus permettant dorénavant un accès aux statistiques Bourgogne Franche-Comté.

- La liste des délégués sécurité départementaux et locaux ne peut être fixée pour l'instant en raison de la tenue encore en cours des diverses AG. Le Comité Directeur s'est opposé à ce que les délégués régionaux suppléent les manquants, sauf impérieuse nécessité.

- Il a été proposé que soient communiqués à tout nouvel adhérent trois importants fascicules de la Fédération: "Les bons réflexes pour tous", "Les bons réflexes pour rouler en groupe" et "Les bons réflexes pour voir et être vu".

Cette communication peut être faite par pièces jointes à un bref message sur les causes principales d'accidents.

- VTT SPORT NATURE : (Gilbert Lonjaret)

Objectif 2017 :

- Un travail de statistiques avec comme support un fichier excel va être créé et envoyé aux clubs et Codep. Ces tableaux devront être complétés et retournés au responsable de la commission.
- Avec l'aide des membres de la commission une visite et état des bases VTT vont être prévus.

Objectif 2018

- Organisation d'un séjour VTT sur une base de notre région.

INVITATION FORMATION 'REFERENT LABEL' a lieu du 24 au 25 avril 2017 au Gîte des 4 vents à AUBUSSON D'Auvergne, Gilbert LONJARET et Daniel CATY s'y rendront.

- MEDICAL : *(Yann Lonjaret)*

Certificat médical : Pour rappel, suite aux différentes actions menées depuis le mois de septembre, un nouveau décret concernant l'**obligation d'un certificat médical de non contre-indication (CMNCI)** est paru le **12 octobre 2016**. Le certificat médical devient obligatoire pour tous les licenciés des fédérations sportives, laissant cependant le choix de la durée de validité du CMNCI pour la pratique du sport de loisir. Pour assurer la mise en place de ce décret dans de bonnes conditions, nous avons demandé un délai de mise en œuvre.

Pour faciliter cette transition, nous vous invitons donc à demander dès maintenant, ce certificat médical à vos adhérents, et à saisir cette information dans l'espace fédéral avant fin 2017.

Suite à la réunion du Comité directeur, en accord avec la Commission sport-santé, la décision suivante a été prise :

Ce certificat sera valable 5 ans pour tous les licenciés, hommes et femmes, sans distinction d'âge.

Durant cette période de validité, un auto-questionnaire devra être rempli chaque année pour définir le besoin ou non d'une visite médicale. Les modalités pratiques de ce questionnaire seront présentées ultérieurement car nous sommes toujours dans l'attente du document du ministère des Sports.

Une demande de trousse de secours (utilisation critères, semaine jeunes etc), Yann établit un budget pour l'achat de ces trousse.

- COMMUNICATION : *(Sylvain Maraux)*

En consultant le calendrier de la région, nous nous apercevons d'une disparité sur les tarifs des engagements des randonnées (à voir).

Sylvain Maraux assure la maintenance de notre site internet. Si vous avez des infos à communiquer et même des photos sur vos randonnées merci de lui adresser à (contact@ffctbourgognefranche-comte.org)

Liste de liens utiles :

- Comité Régional : <http://ffctbourgognefranche-comte.org> (merci de mettre à jour ou ajouter dans vos liens utiles sur vos sites)

Comme des CODEP n'ont pas de site officiel et pour une question d'harmonie, 8 "redirections" ont été mises en place vers les pages dédiées aux CODEP. Sur ces pages, pour ceux ayant un site officiel, le site officiel est référencé sur la droite de la page.

- Côte d'Or : <http://codep21.ffctbourgognefranche-comte.org>
- Doubs : <http://codep25.ffctbourgognefranche-comte.org>
- Jura : <http://codep39.ffctbourgognefranche-comte.org>
- Nièvre : <http://codep58.ffctbourgognefranche-comte.org>
- Haute-Saône <http://codep70.ffctbourgognefranche-comte.org>
- Saône et Loire : <http://codep71.ffctbourgognefranche-comte.org>
- Yonne : <http://codep89.ffctbourgognefranche-comte.org>
- Territoire de Belfort : <http://codep90.ffctbourgognefranche-comte.org>

Réflexion sur Challenge régional : peut être en harmonie avec le challenge national à étudier pour 2018, à voir et à proposer à Bernard LAVILLE.

- FEMININES : *(MC Champy)* RAS – Juste un appel 18 juin 2017 SORTIE 'O'FEMININ à Dijon.

- FINANCES: (Christian Joly)

Situation de trésorerie au 28 / 02 / 2017

Crédit		Débit	
Virement Ligue de Bourgogne	5000,00	Frais Constitution COREG	221,12
Virement Ligue de Franche Comté	5000,00	Conception LOGO	440,00
Recettes Publicitaires Guide	2150,00	OVH Logeur Site	21,38
Ventes Equipements	307,00	Achat ordinateur	638,90
Ventes Fléchettes	32,20	Loyer Centre Int Séjours Besançon	47,70
		Frais Postaux	31,38
		Frais de Déplacements	501,80
		Frais organisation réunion	4,48
		Ouverture Cpte sur Livret	9000,00
Total	12489,20		10906,76

Solde Compte Courant 1582,44

Compte Sur Livret 9000,00
Solde trésorerie Ligue de Bourgogne 25622,58

Solde Compte sur livret 34622,58
TOTAUX 36205,02

Chèque acompte Base AUXONNE pour Critérium des Jeunes non débité 420,00
NET 35785,02

Règlements en attente Publicités Guide 1200,00

- DIVERS: (Gilles PARGAUD)

- Voir l'organisation pour déménagement du bureau ligue de Bourgogne de Dijon vers Besançon ou Dôle.
- AG Cross de Bourgogne le 18 mars 2017 Jean-Marie BROUSSE s'y rendra
- AG Cross de Franche-Comté le 25 mars 2017 Jean-Pierre COLLIN y participera
- Proposition à tous les clubs et Codep d'une vente de remorque 12 vélos au plus offrant.

A tous les membres du comité directeur, merci de bien vouloir noter vos activités COREG, une liste sera à fournir en fin d'année.

La réunion se termine à 18h30.

Prochaines réunions :

- Pour certaines personnes critérium à Auxonne le 29 avril 2017
- Samedi 17 juin 2017
- Samedi 30 septembre 2017
- Samedi 2 décembre 2017

Le président COREG
Gilles PARGAUD

La secrétaire
Marie-Christine CHAMPY